

si nous réécrivions la constitution ? [Partie 4/4] avec  Etienne CHOUARD  NOUVEAU MONDE#1

(<https://www.youtube.com/watch?v=o4XWR1dzYTA>)

Quatrième épisode d'une série de reportages réalisés lors de la venue d'Étienne CHOUARD à Toulouse le 20 mai 2017. Et si cette idée-là fonctionnait ? Si chacun d'entre nous décidions de rédiger les règles d'accomplissement des lois ? Quelles idées en ressortiraient ?

Akina d'Inform'action s'est fait supprimer sa chaîne Youtube.

Je vous conseille vivement de le suivre sur sa chaîne PeerTube, à cette adresse :

<https://peertube.informaction.info/accounts/akina/video-channels>

Akina (c'est le nom africain qu'il s'est lui-même choisi) est un jeune homme lumineux, une pile d'optimisme et de dévouement au bien commun, un bourreau de travail pour détecter et publier (jour et nuit, il n'arrête pas) tout ce qui peut intéresser les citoyens, soit pour s'émanciper soit pour connaître les diverses menaces contre les libertés. Il mérite infiniment que vous l'aidiez.

Pour passer à l'action : <https://chouard.org/agir>

SITE : <https://chouard.org> (pour approfondir)

DISCORD : <https://chouard.org/discord-gv> (pour organiser des réunions et débats)

NEWSLETTER : <https://chouard.org/newsletter> (pour rester informé vraiment)

MASTODON : <https://chouard.org/mastodon> (pour remplacer Twitter)

PEERTUBE : <https://chouard.org/tv> (pour accéder aux vidéos prônant la vraie démocratie sans aucune censure)

Attention : les algorithmes des outils suivants (facebook et twitter) FILTRENT les informations, ils font semblant de nous mettre en « réseau social », mais en fait ils ne vous informent pas (du tout) des nouvelles publications des comptes auxquels on s'est abonné : au lieu de nous connecter, ils nous ISOLENT (sans nous le montrer, évidemment). Pour cette raison, nous devrions préférer les outils précédents.

FACEBOOK : <https://chouard.org/facebook>

TWITTER : <https://chouard.org/twitter>

Fil Facebook correspondant à ce billet :

<https://www.facebook.com/etienne.chouard/posts/10159004138587317>

Tweet correspondant à ce billet :

 Et si nous réécrivions la constitution ? <https://t.co/qgaRBThaR9>

— Étienne Chouard (@Etienne_Chouard) February 22, 2021